

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Avril 2018

58x18

FORMATION BAFA (SESSION THÉORIQUE) A DESTINATION DES PENNOIS (17/25 ANS) ÉDITION 2018

Exposé :

Dans le cadre des projets jeunesse, la ville, depuis quelques années, développe des actions de citoyenneté qui privilégient l'autonomie des jeunes et leur insertion dans le milieu professionnel.

Pour ce faire, il est proposé de renouveler l'opération stage théorique BAFA en direction de 10 jeunes Pennois (nombre maximum) âgés de 17 à 25 ans.

Les dossiers d'inscriptions en téléchargement à partir du 01/06/2018 sur le site de la ville doivent être rendus pour le mercredi 12 septembre 2018 (Hôtel de ville, entre 8h30 et 18h).

Il convient de préciser que si le nombre de demande était supérieur à 10, il sera procédé à un tirage au sort afin d'assurer la neutralité du choix des stagiaires (ce dernier pourrait s'effectuer fin septembre 2018 lors de la Commission intitulée Bourse Permis de Conduire).

La ville prend en charge le coût de la session théorique et offre les repas aux stagiaires et formateurs (sauf période de week-end)

Il a été convenu d'établir un contrat d'engagement de formation théorique par le biais duquel les 10 jeunes retenus s'engageront à suivre la formation complète théorique (8 jours) et à effectuer les 14 jours de stage pratique bénévole dans un des ALSH municipal.

L'organisme de formation assurera la formation lors des vacances de la Toussaint 2018, une convention sera établie afin de définir les engagements de chacun sur le plan humain, organisationnel, financier et administratif en vue d'organiser une session de formation théorique BAFA lors des vacances de la Toussaint 2018 aux Pennes Mirabeau.

Ce projet a été présenté aux membres de la Commission Cohésion Sociale le mercredi 18 avril 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le principe de reconduire une session théorique BAFA au profit de 10 Pennois de 17 à 25 ans pour 2018.

- APPROUVE le principe d'un tirage au sort pour désigner les 10 stagiaires retenus

- APPROUVE le contenu de la convention entre la ville des Pennes Mirabeau et l'organisme de formation, Léo Lagrange Méditerranée pour 10 stagiaires.
- APPROUVE le principe de contrat d'engagement de formation théorique BAFA à compléter par chaque jeune et son contenu.
- APPROUVE le contenu de la fiche d'inscription
- AUTORISE Le Maire ou son représentant à signer les documents sus désignés
- SE PRONONCE comme suit :
 - POUR : 32
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Avril 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA

STAGE THEORIQUE BAFA Vacances TOUSSAINT 2018

Dossier à retourner à l'Hôtel de ville, 223 Av. F. Mitterrand, le mercredi 12 septembre 2018
de 8h30 à 18h - Contact mail : bernadette.nonancourt@vlpm.com – Tel 06 03 51 02 59

◆ LE STAGIAIRE :

▶ **Nom :**

▶ **Prénom :**

▶ **Adresse :**
.....

▶ **Téléphone Portable :**

▶ **Téléphone des parents :**

▶ **Mail :**

▶ **Date et lieu de naissance :** **Age :**

◆ Motivations : Joindre une lettre de motivation et un CV

- Pourquoi je souhaite passer le BAFA ? (**joindre une lettre de motivation**)

- Études/emploi en cours : (**joindre un CV**)
.....

- Compétences particulières / Centres d'intérêts :
.....
.....
.....

**VILLE DES PENNES MIRABEAU – POLE COHESION SOCIALE
CONTRAT D' ENGAGEMENT FORMATION BAFA (session théorique)**

♦ **La ville :**

La ville des Pennes Mirabeau organise une session de stage BAFA théorique aux vacances de la Toussaint 2018 dans des locaux municipaux pour 10 (dix) jeunes pennois de 17-25 ans.

Je suis informé que si les demandes excèdent le nombre de places, soit 10, la ville fera un tirage au sort pour désigner les jeunes bénéficiaires de la formation (tirage au sort début octobre)

La ville prend en charge les frais de formation et de repas pour chaque stagiaire, sauf le week end

Le stage est sous la responsabilité pédagogique de l'association formatrice.

♦ **Le jeune :**

Je soussigné(e), déclare m'inscrire à la formation théorique BAFA organisée par la ville des Pennes Mirabeau aux vacances de Toussaint.

Je m'engage à respecter le règlement de la formation.

Je sais que durant la période du stage, je serai sous la responsabilité de l'organisme de formation.

Je m'engage à effectuer 14 jours de stage pratique dans un ALSH municipal durant les vacances scolaires (affectation effectuée par le Service ALSH) en fonction des disponibilités.

Je m'engage à être assidu et régulier dans mon engagement, dans le cas contraire je m'engage à rembourser le coût de la formation .

Je sais que les dates des stages pratiques seront tirées au sort par la ville (en cas de demande identiques de période de stage) en effet le service est contraint à un nombre limité de stagiaire.

Fait aux Pennes Mirabeau, Le :

Le jeune (nom/signature)

Madame Monique SLISSA
Maire des Pennes Mirabeau
ou son représentant

Pour les parents de mineurs :

J'autorise mon fils/ma fille à participer à la formation théorique BAFA organisée par la ville des Pennes Mirabeau

Je m'engage à rembourser le coût de la formation si mon enfant n'effectue pas le stage pratique (14 jours). Lu et approuvé,

Nom, qualité, signature :